

Nantes, le 14 décembre 2020

## Vote du Budget primitif 2021 les 16 et 17 décembre 2020

### « Affronter la crise et rebondir »

C'est une crise qui dure et qui est ressentie par la population comme plus dure et plus injuste qu'au printemps, et notamment par tous ceux qui en paient le prix fort, à commencer bien sûr, par nos soignants épuisés, mais aussi par tous ceux (restaurants, bars et cafés, professionnels de l'événementiel, de la culture ou du sport) qui doivent rester fermés.



Depuis le début de l'épidémie, la Région a tenté de répondre avec efficacité aux différents temps de la crise : le temps de l'urgence (printemps), le temps de la relance (été et automne) et le temps de l'accélération qui mobilise aujourd'hui toute notre énergie.

Cette accélération est au cœur des enjeux de la dernière session de l'année.

Elle s'articule à travers 3 leviers très importants :

- **Un budget primitif historique : 600 millions d'euros d'investissements** – c'est du jamais vu ! Les circonstances exceptionnelles auxquelles nous devons faire face imposent que nous prenions des mesures hors-norme. Et nous le faisons sans hésitation ni réserve, forts de 4 années de gestion budgétaire rigoureuse, encore saluées tout récemment par Standard and Poors.
- **La conclusion avec le gouvernement d'un protocole d'accord sur le CPER (Contrat de Plan Etat/Région) qui consacre là encore un budget inédit** : d'ici 2027, l'Etat et la Région vont engager – à quasi-parité – 3,4 milliards d'euros au service des grandes priorités du territoire, dont 1 milliard d'euros engagé en 2021 et 2022 pour accélérer la relance.
- **La mobilisation à travers les fonds européens d'une enveloppe exceptionnelle de 750 millions d'euros à date**, dont 175 millions directement consacrés à la relance de notre économie et de nos territoires.

### Région, Etat, Europe : un collectif au service de nos territoires

Jamais autant de moyens n'ont été mobilisés au service de nos territoires et de leurs habitants. Ils agissent comme un bouclier face à la crise mais également comme un accélérateur pour préparer l'avenir.

## Un bouclier face à la crise

Cette dimension de protection s'incarne à travers des mesures très concrètes au service de l'emploi, de l'économie et de nos territoires, comme :

**Emploi** : nous augmentons de 30% de l'offre de formations des demandeurs d'emplois (42 000 formations au total en 2021) et nous portons à 9 millions d'euros le dispositif « Former plutôt que licencier » qui permettra de former jusqu'à 6000 salariés.

**Entreprises** : nous mobilisons 150 millions d'euros pour soutenir la trésorerie et les fonds propres des entreprises, à travers notre fonds régional d'investissement et accompagnerons la digitalisation de 1000 commerces de proximité via le dispositif « Commerce du futur »

**Territoires** : nous portons à 62 millions d'euros l'effort de la Région pour soutenir l'investissement des communes et intercommunalités.

## Un accélérateur pour préparer l'avenir

Autour de quelques priorités très claires :

**La santé** : nous lancerons la programmation du QHU de Nantes et le pôle de formation sanitaires et sociales d'excellence du Mans et celui de la presqu'île de l'Estuaire (Saint-Nazaire). Nous voulons le meilleur en matière d'équipement et de formation. C'est un enjeu absolument majeur.

**L'écologie** : nous amplifierons nos politiques en faveur de la qualité de l'eau (objectif : 62% de cours d'eau de bonne qualité en 2027 contre 11% aujourd'hui) ; nous déploierons notre plan hydrogène pour développer des applications très concrètes partout sur le territoire : développement des stations de production et de distribution au service des mobilités...

**Les transports** : nous venons d'achever la négociation de notre contrat avec la SNCF. Une négociation dont la Région sort renforcée : l'offre de transports va augmenter de 10% au cours des 3 prochaines années, tandis que le coût pour la collectivité va diminuer de près de 40 millions sur la même période. C'est l'effet bénéfique par anticipation de l'ouverture à la concurrence.

Nous adopterons le SRADDET, qui est un document très structurant et le fruit d'un travail de concertation considérable avec les territoires et l'ensemble des acteurs ligériens. Le SRADDET, c'est l'ambition de tout un territoire à horizon 2030 et 2050. C'est notre façon de tourner cette crise en opportunité et de nous projeter collectivement vers l'avenir.

Il porte des objectifs très concrets, qui repose sur la confiance avec les élus et les acteurs de terrain :

- Couverture de notre consommation par 100 % d'Énergies renouvelables (ENR) en 2050
- Rénovation énergétique performante d'1 million de logements d'ici 2050.
- Diminuer de 50 % le gaspillage alimentaire.
- 100% des captages d'eau potable protégés en 2023.
- 100% de la région équipée en fibre optique d'ici 2025 et zéro zone blanche dès 2021.

Mais **tout ceci n'a de sens que si nous le faisons au service de notre jeunesse**. C'est pour la jeunesse que nous agissons en priorité, à travers des mesures inédites :

- 1 ordinateur portable pour chaque jeune de 2<sup>nd</sup> et de 1<sup>ère</sup> année de CAP
- 7000 permis financés pour des jeunes de moins de 26 ans sans le bac et qui veulent se former
- Augmentation à hauteur de 27 millions de nos investissements dans nos lycées.
- 5 millions d'euros pour la rénovation énergétique des universités